

Stage pastel Animé par Alexis Le Borgne

Vendredi 8 et samedi 9 novembre 2024

Adultes – Tous niveaux Salle des douves / Salle des Fêtes Place de l'hôtel de Ville – Montaigu-Vendée

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TÉL :	. MAIL :
<u>Horaires</u> : 10h-12h / 13h15-16h30	
<u>Thème et descriptif</u> : Liberté et poésie gestuelle	
Objectif: Le programme s'établit autour de différents sujets (surprise!) afin d'aborder la gestuelle avec des compositions, des couleurs, des formes et des textures variées. Sortir de sa zone de confort en abordant des aspects techniques, pratique et théorique. Je mets avant tout l'accent sur la compréhension du sujet et la liberté du geste pour faire beaucoup avec très peu de moyens. Lâcher prise et tout prendre à son avantage. Une démonstration le matin sur un sujet majeur ainsi que l'autonomie avec accompagnement personnel afin de mettre en pratique librement sur des sujets mineurs. Pilier de mon enseignement : comprendre pourquoi et comment Acquérir des outils. Le résultat final passe au second plan.	
<u>Niveau</u> : Tous niveaux, débutants ou confirmés	
<u>Organisation</u> : La ville de Montaigu-Vendée se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.	
<u>Tarif du stage</u> : 160 euros par personne, le stage de deux jours. Les inscriptions se concrétisent par le versement d'un chèque d'acompte de 50 euros à l'ordre de Alexis Le Borgne, transmis avec la fiche d'inscription. Le solde restant sera versé à l'artiste le premier jour du stage.	
Règlement du stage	
 Le nombre minimum de stagiaires est de 8 personnes et le maximum, 13. La liste du matériel sera envoyée à tous les stagiaires dès que le stage sera complet. La ville de Montaigu-Vendée et l'artiste pourront annuler les inscriptions, une semaine avant le stage, si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 8, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant remboursés de leur acompte. Tout désistement à l'initiative d'un stagiaire inscrit intervenant moins de 3 semaines avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé. Les frais de transport, hébergement et repas seront à la charge du stagiaire. 	
Les trais de transport, nebergement et repas seront à la chi	
Fait à	• * • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Le	MONTAIGU VENDÉE
	« Bon pour accord » et signature

A retourner au service culturel par courrier :

Hôtel intercommunal 35 avenue Villebois Mareuil

85607 Montaigu-Vendee Cedex

Contact: culture@terresdemontaigu.fr / Tel. 02 51 46 45 45